



RENOVATION URBAINE DU QUARTIER BAYARD PONTCHARRA (38)

OPÉRATION

Maître d'ouvrage : SDH
Lieu : PONTCHARRA (38)
SDP : 11 100 m²
Montant des travaux (HT) : 2 345 464 €

MISSION TERRE ECO

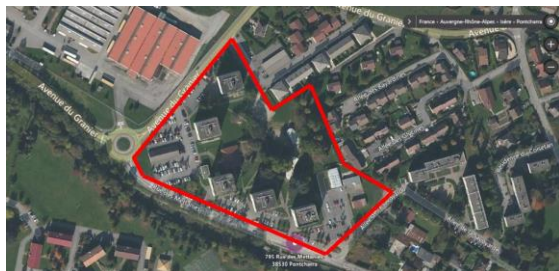
MOE Qualité Environnementale de l'Aménagement
MOE Espaces Publics

ÉQUIPE PROJET

Urbaniste - Architecte : ARCANÉ / GO UP
Bureaux d'études : 5D INGENIERIE / TERRE ECO /
ALP'ETUDES

RÉALISATION

Début de la mission : septembre 2018
Fin de la mission : en cours
Phasage des travaux : 2020 - 2025



DONNÉES DU SITE

Le quartier Bayard à PONTCHARRA (38) est constitué de 5 tours d'habitations en R+8 construites en 1973 comprenant 190 logements, une halte-garderie et une chaufferie collective. Le quartier, qui s'est dégradé avec le temps et concentre une population fragile, nécessite un désenclavement et une revalorisation dans une démarche de mixité urbaine et de quartier durable qualitatif et apaisé.



PROJET

Le projet porte sur la rénovation complète du quartier Bayard. Il s'agit de reconfigurer en profondeur par la démolition des 5 tours et la construction de 150 logements incluant des typologies de types collectifs, intermédiaires et maisons individuelles. La nouvelle programmation favorise la mixité sociale en mixant accession libre, accession aidée et locatif social. Les espaces publics sont également traités avec une réorganisation du réseau viaire et la valorisation d'espaces verts qualitatifs. La crèche, équipement central et fédérateur, est agrandie et intégrée à la conception du nouveau quartier.

MISSION

- Analyse environnementale de site
- Participation à la réalisation du plan de composition
- Rédaction du cahier des prescriptions environnementales de l'opération de renouvellement urbain
- Rédaction du volet environnemental des fiches de lots de chaque opération de construction
- Etude de faisabilité énergétique en vue de la mise en œuvre d'un réseau de chaleur à l'échelle du quartier

ENJEUX

- Performance énergétique de niveau RT 2012-20%
- Qualité environnementale des bâtiments (certification NF Habitat HQE ciblée)
- Mutualisation énergétique à l'échelle du quartier
- Limitation des risques vis-à-vis de la ZSE (captages d'eau potable à l'étude) dans la gestion des eaux pluviales
- Démarche de chantier à faibles nuisances prenant en compte la présence d'amiante, la proximité de la crèche et des riverains